



N°2 • JUIN 2012

Dynamiques associatives

LE MAGAZINE DU DLA

**POUR VOUS AIDER À MIEUX
VIVRE VOTRE ASSOCIATION**

DLA

Le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) accompagne les associations et autres structures d'utilité sociale dans le développement de leurs activités et dans la pérennisation de leurs emplois

TRIBUNE Collectif Emploi Solidaire en Normandie

page 2

PORTAIT La Part du Colibri

De l'association
à la coopérative
page 3

les partenariats associations entreprises

page 5

Le point de vue du RAMEAU et l'exemple des Passerelles

Les témoignages du Luc Yacht Club et du Relais Enfant

En bref...

RETOUR SUR LE FORUM «POUR MIEUX VIVRE SON ASSOCIATION» • LES ASSISES TERRITORIALES DE L'EEDD EN BASSE-NORMANDIE • PARTICIPEZ À LA 5^E ÉDITION DU MOIS DE L'ESS

© Fotolia.com

Collectif Emploi Solidaire en Normandie

Les Structures de l'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) font la jonction entre les personnes en situation de précarité et les employeurs.

Quatre réseaux de l'Insertion par l'Activité Economique de Basse-Normandie (CHANTIER école, COORACE, FNARS et UREI) ont signé une Charte en juin 2011 afin de mieux coordonner leurs actions. L'ambition du Collectif Emploi Solidaire en Normandie est de favoriser la lisibilité du secteur, le défendre et le promouvoir et contribuer à la professionnalisation et au développement des structures. **Le Collectif représente 70% des structures conventionnées IAE de la région.** Ces structures salarient plus de 1 400 ETP en parcours d'insertion et plus de 300 ETP permanents.



Grâce à un contrat de travail, elles favorisent la progression de leurs salariés sur le plan social (projet personnel, problématiques sociales...) et professionnel (projet professionnel, formation, préparation au retour à l'emploi...). Elles offrent également un important potentiel de main d'œuvre pour les employeurs locaux : entreprises, collectivités territoriales, bailleurs sociaux, établissements publics, etc., sur des secteurs divers comme la construction, l'entretien d'espaces verts...

Le Collectif Emploi Solidaire en Normandie conduit actuellement des actions visant à favoriser le développement économique des SIAE par la mise en relation avec les acteurs locaux et la valorisation de leur offre de service : mise en place de nouvelles collaborations économiques entre les SIAE et les entreprises ; collaborations avec les entreprises sur les besoins en ressources humaines locales et la construction de « passerelles insertion ».

Ces actions visent à consolider l'emploi et à construire une offre d'insertion cohérente avec les besoins des territoires.

Au-delà, les réseaux de l'IAE militent pour une démultiplication de leurs actions et pour le doublement du nombre de leurs salariés d'ici à 5 ans ; une des propositions pour y parvenir : développer les partenariats responsables avec le secteur privé.

Les propositions du collectif (national) des réseaux de l'IAE pour 2012 sont disponibles sur www.lessolutionsdeliae.org

LES COOPÉRATIVES

La Part du Colibri fait son nid dans le monde de l'entreprise

À Caen, le restaurant-traiteur bio la Part du Colibri, à l'origine sous statut associatif, s'est transformé il y a un an. Un passage en Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC), accompagné par le DLA et l'URSCOP.

Un restaurant différent. Sur le fond, la forme et surtout le goût ! Depuis 2007, la Part du Colibri, installée à la Maison des Solidarités à Caen, propose à ses clients des produits cultivés et transformés localement par une vingtaine de producteurs bio. « Notre idée est de mettre en valeur le circuit court, de développer l'économie locale et de proposer une réflexion globale sur la cuisine, expose Elisa Barbone, cogérante du restaurant. »

Créé sous statut associatif, le restaurant a décidé, il y a deux ans, de se transformer. « L'activité était croissante, les sollicitations nombreuses, raconte Clément Charlot, cogé-

rant. Nous avons donc décidé de monter une SCIC. Un statut qui nous permettait à la fois de grandir et de se professionnaliser tout en gardant notre philosophie, nos valeurs et cet esprit de collectif. »

Pour mener à bien son projet, l'association a été soutenue par le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) et l'Union Régionale des Sociétés Coopératives et Participatives (URSCOP). « Des diagnostics sur notre projet, notre activité, notre équipe, notre rentabilité ont été réalisés. L'URSCOP nous a ensuite suivis

Le restaurant propose chaque midi une carte différente, revisitée selon les arrivages et les saisons.



Crédit : SOCORPRESSE

dans notre transformation, détaille Elisa Barbone. Sans leur aide, nous n'aurions pas pu concrétiser ce projet. Passer de l'association à l'entreprise est quelque chose de très lourd. »

Un acteur reconnu de l'économie sociale et solidaire

Une SCIC est, en effet, une société commerciale qui présente les caractéristiques d'une société de personnes, où la responsabilité est limitée aux apports et dont les parts détenues dans le capital ne sont pas librement cessibles sans accord de tout ou partie des associés. *« La SCIC intègre toutes les parties prenantes du projet. Elle est gouvernée par différents collègues : salariés, producteurs, usagers, partenaires, ajoute Elisa Barbone. Un statut coopératif, démocratique qui associe esprit d'équipe, implication des acteurs et dont la gouvernance ne dépend pas de la part de capital que l'on peut détenir. »*

À l'heure du premier bilan du passage en SCIC, les deux cogérants de la Part du Colibri demeurent enthousiastes. *« Le côté entrepreneurial est vraiment là. Nous avons la liberté d'entreprendre tout en restant dans un réseau qui nous apporte à la fois des idées,*

des bénévoles... , mesure Elisa Barbone. Les seuls points négatifs pourraient être que nous sommes passés de 4 salariés à 3, avec une redéfinition des postes. Et le fait que le statut SCIC est encore très jeune, peu répandu et peu reconnu. Mais on s'en accommode ! »

Une salle de restaurant quasiment complète les midis et une activité traiteur dynamique : le restaurant La Part du Colibri est en passe d'avoir réussi son pari. *« Nous prouvons que nos idées sont économiquement viables, annonce Clément Charlot. Nous travaillons aussi à maintenir le dialogue au sein de la SCIC. »* Des projets et des envies plein la tête, l'équipe de la Part du Colibri ne compte pas s'arrêter en si bon chemin.

LA PART DU COLIBRI

Maison des Solidarités, 51 Quai de Juillet, 14000 Caen.

Ouvert le midi en semaine. Tél : 02 31 34 35 59.

Mail : lapartducolibri@yahoo.fr.

Site internet : <http://lapartducolibri.com>

L'URSCOP

L'URSCOP ou Union Régionale des Sociétés Coopératives et Participatives assure pour les coopératives (SCOP et SCIC) des missions d'appui et de conseil et accompagne toutes les créations de nouvelles coopératives.

Contact : LECARPENTIER Sylvie (Calvados), slecarpentier@scop.coop, 06 88 84 15 37 – LEMENER Michel (Manche et Orne), mlemener@scop.coop, 06 70 30 68 66.

Aller plus loin...

Le point de vue de François Williams, maire de Céaucé et membre de la SCIC Bois Bocage Énergie

« Nous nous impliquons dans le développement de plus de 25 associations de la commune, mais nous avons choisi de participer différemment au dynamisme de la SCIC Bois Bocage Énergie. Cette structure, créée en 2006 dans l'Orne, organise les filières locales d'approvisionnement en bois déchiqueté d'origine bocagère. Nous y sommes rentrés il y a 2 ans lorsque nous nous sommes équipés d'une chaufferie bois. Nous voulions encourager la filière bois de chauffage et nos agriculteurs locaux. Le modèle de la SCIC nous a permis de devenir à la fois client et membre de Bois Bocage Énergie. Nous participons à son élan, pesons sur son activité, sa politique de production, les prix de vente... Dans le fonctionnement de la SCIC, chaque voix compte. Et puis, le but n'est pas de faire de l'argent mais de respecter le projet, ses valeurs et de les faire vivre. Nous avons aussi le sentiment de donner l'exemple quant à l'emploi du bois énergie et de mieux employer les ressources de la commune. »

Les partenariats associations-entreprises : Une nouvelle équation dans le champ de l'économie sociale et solidaire

L'entreprise et l'association : voici deux univers séparés, à la fois dans les buts poursuivis mais aussi dans les moyens mis en œuvre.

D'un côté, l'entreprise s'organise autour d'une priorité : la création de valeur. De l'autre, l'association poursuit avant tout un objectif de cohésion sociale et de progrès.

Deux univers hermétiques l'un à l'autre ? Pas forcément. En provoquant leur rencontre sur le terrain de l'intérêt réciproque, ils peuvent collaborer de manière féconde. Ce sont les partenariats associations-entreprises. Pour quels enjeux, sous quelles modalités, pour quels résultats ? Réponses dans ce dossier.

Riches de leurs différences, les entreprises et les associations ont développé des cultures très différentes. Il y a quelques années encore, leur rapprochement aurait été considéré comme le mariage de la carpe et du lapin : contre-nature !

Désormais, ce cloisonnement est devenu beaucoup plus poreux car il est apparu à certains pionniers que le secteur associatif et le monde de l'entreprise pouvaient trouver ensemble de nouveaux leviers de performance. A condition que les associations construisent de véritables stratégies de développement en la matière. Association d'intérêt général, le RAMEAU a été créé en 2006 dans cette optique de rapprochement entre associations et entreprises ; il se définit comme un laboratoire de recherche appliquée dont la vocation est de favoriser la co-construction du bien commun grâce au rapprochement entre acteurs privés lucratifs et acteurs privés non-lucratifs.

Des partenariats pour quels objectifs ?

La relation partenariale est une pratique encore peu développée en France et elle se laisse souvent réduire au seul objectif de collecte de fonds. Financement d'équipements ou de programmes, dons en nature ou en prestations conditionnent effectivement la vie quotidienne et l'activité des associations. Mais **le partenariat peut aussi prendre des formes plus riches** : la mise à disposition de locaux, l'apport de compétences, le co-investissement, l'échange d'expertise, la sensibilisation de nouveaux publics... Les enjeux peuvent ainsi se croiser : pérenniser son action et changer d'échelle pour l'association, concrétiser des actions favorisant l'efficacité globale pour l'entreprise. Toujours soucieuses de leur performance, ces entreprises sont aussi motivées par des facteurs éthiques et des valeurs qu'elles cherchent à mettre en œuvre concrète-

21 %

des entreprises se sont déjà engagées dans un partenariat.

tement. Par la mise en œuvre de collaboration avec des associations, les entreprises peuvent aussi chercher à renforcer leur ancrage territorial.

Encore timide, la pratique du partenariat commence à rentrer dans les mœurs. D'autant qu'elle peut être un atout pour répondre aux défis de société. Coralie Pelletret, chargée de mission au RAMEAU, note que « *L'intérêt général relève d'un nouveau triptyque : associations-entreprises-pouvoirs publics.* » La relation association-entreprise n'est alors pas simplement au profit de ces deux acteurs car ses effets concernent aussi l'ensemble de la collectivité.

Le passage à l'acte : une démarche implicate

Il reste entre ces deux mondes une méconnaissance réciproque, parfois encore de la défiance. Il existe peu de lieux où ces acteurs peuvent se rencontrer, les langages sont différents, mais aussi leur rapport au temps. « *L'entreprise, explique Coralie Pelletret, est tenue par des contraintes de court terme, alors que le partenariat oblige à s'inscrire dans le temps. Certains partenariats peuvent prendre de 12 à 18 mois avant de porter leurs fruits.* »

Dans la théorie, la relation partenariale présente également des risques. Quels sont les objectifs, que peut-on faire ensemble, nos valeurs s'accordent-elles ? « *Pour l'association, une politique de partenariat doit s'inscrire dans un objectif de développement. Il ne*

s'agit pas seulement de cueillir un chèque ! Le partenariat est une relation équilibrée qui doit aussi prendre en compte les attentes de l'entreprise. »

Attention également à l'instrumentalisation du partenariat par les entreprises. On connaissait le *green washing*, on parle aujourd'hui de *social washing*. Coralie Pelletret tient tout de même à relativiser ce risque. « *Aujourd'hui, il y a un changement de paradigme. Le partenariat n'est plus seulement un élément de communication. Il trouve désormais sa légitimité dans une démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises (politique RSE).* » Un partenariat fécond repose donc sur une démarche symétrique nécessitant l'implication des salariés.

L'expérience «Passerelles»

Pour l'association, la réussite d'un partenariat dépend largement de sa préparation en amont. Celle-ci relève d'un processus structuré qui doit permettre de répondre à quatre questions : Quelle est la stratégie globale de l'association ? Pourquoi engager cette démarche, quelle offre proposer et comment cibler les entreprises ? Selon quelle mise en œuvre (contractualisation, pilotage...) ? Et enfin, quelle évaluation ?

Mais la première difficulté reste celle de la rencontre. Pour faciliter ce rapprochement, une expérience a été conduite en faveur des associations du secteur de l'environnement :

46%

des associations se sont déjà engagées dans un partenariat.

Les domaines d'intérêt les plus soutenus sont le sport, la culture, l'insertion, la précarité et la solidarité internationale.

A noter que des partenariats peuvent relever de la coopération économique, notamment lorsque les appels d'offres incluent dans les marchés publics une clause d'insertion.

la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire (CRESS), le Groupement Régional d'Animation et d'Information sur la Nature et l'Environnement (GRAINE), l'Union Régionale des Centres Permanents d'Initiatives à l'Environnement (URCPIE), les DLA, la Région et la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) ont décidé de développer des espaces de rencontre entre associations et entreprises pour accompagner la mise en place de partenariats. Ce projet s'est concrétisé en 2011 par l'organisation des Passerelles « L'environnement, terrain de collaboration entre associations et entreprises » sous l'égide de la MIRIADE, l'Agence régionale de l'innovation et du développement économique et en partenariat avec le groupe La Poste et l'Association Qualité Management Normandie (AQM). Ces Passerelles, concept développé par la MIRIADE pour organiser dans une unité de lieu et de temps des rencontres entre acteurs économiques pour susciter le développement de coopérations, se sont tenues simultanément aux Assises régionales du développement durable organisées par la Région Basse-Normandie. Elles ont été

précédées, pour la quinzaine d'associations engagées dans la démarche, d'une journée de travail axée sur la sensibilisation aux types de partenariats possibles, mais aussi sur la préparation et la mise en forme de l'offre de partenariat proposée par les associations aux entreprises. Ce travail d'écriture a permis la constitution d'un *book*, jugé structurant par les associations et les organisateurs.

Un bilan en demi-teinte mais encourageant

« *Intéressante, positive et novatrice.* » Pour l'ensemble des partenaires, l'expérience Passerelles a permis d'initier une démarche tout en traçant des pistes de travail pour affiner le dispositif à l'avenir. Peut-être en privilégiant une entrée territoriale, pour approcher plus facilement les entreprises, au lieu de l'entrée sectorielle (l'environnement) de la première édition ?

Au final, une seule association est parvenue à ce jour à nouer un partenariat : le Yacht Club de Luc-sur-Mer. Pour Sophie Leméteyer, responsable-adjointe de l'école de voile, chargée

Le poids du secteur associatif : 2 millions d'équivalents temps plein

La contribution des associations en terme de cohésion sociale s'apprécie facilement mais on sait moins que les associations contribuent également à la compétitivité des territoires, comme de véritables acteurs économiques. Cette dimension est encore sous-estimée. Pour la soupeser, il suffit d'évoquer un chiffre : 10 % des emplois privés en France sont issus du monde associatif.

de l'éducation à l'environnement, l'expérience est pleinement positive. Adhérente au réseau GRAINE depuis un an, l'association souhaitait développer un projet environnemental intitulé « Ma plage est bien plus qu'un bac à sable ». Son objectif est de protéger la laisse de mer en période estivale. *« Nous avons conclu un partenariat avec l'entreprise Legallais, leader de la distribution de quincaillerie professionnelle en France. Je suis appelée à intervenir pour une conférence auprès des salariés. Ouvriers et cadres se retrouvent côte à côte, partagent le casse-croûte offert par l'entreprise. Cette action rentre pleinement dans leur politique de RSE. »*

D'autres partenariats pourraient se dessiner prochainement. *« Nous sommes au début d'une nouvelle pratique, insiste Sophie Leméteyer. Il y a toujours une phase de test : Montrez-nous ce que vous faites et on verra. »*



Ce sentiment prévalait également lors du *speed dating*. *« Nous avons découvert les entreprises qui souhaitaient nous rencontrer mais l'exercice ressemblait à un entretien d'embauche. Il fallait savoir ouvrir le dialogue »,* se souvient Sophie Leméteyer. Autre point bénéfique qui ressort de l'expérience : la phase d'entraînement en amont et la constitution des fiches descriptives pour le *book*. *« Cela permet de mettre ses idées au clair et de tenir un discours plus structuré face aux entreprises. »*

Pour Sophie Leméteyer, elle-même issue du monde de l'entreprise, les rapprochements restent difficiles à construire. **« Les associations**

L'Insertion par l'Activité Economique : des partenariats existants à développer

Le secteur de l'Insertion par l'Activité Economique (IAE) entretient des relations privilégiées, bien qu'à développer, avec les entreprises. Les structures de l'IAE sont une forme d'entrepreneuriat : acteurs du développement des territoires, les structures de l'IAE proposent des biens et des services sur des secteurs aussi divers que le bâtiment, le service à la personne et aux entreprises, l'environnement... Et sont ainsi amenées à nouer fréquemment des relations commerciales avec le secteur marchand.

Les structures de l'IAE s'inscrivent pleinement dans le développement économique d'utilité sociale et offrent une double réponse : une offre de service de qualité et une offre d'insertion socio-professionnelle. Elles mettent les personnes en parcours d'insertion au cœur de leur intervention et constituent des « réserves » locales de ressources humaines mobilisables, à la disposition des entreprises dites « classiques » pour satisfaire leurs besoins de recrutement.

Le Collectif Emploi Solidaire en Normandie soutient toute initiative visant à renforcer les liens entre structures de l'IAE et entreprises, au bénéfice de leurs salariés, visant à développer l'activité économique locale et l'emploi.

et les entreprises ont parfois des visions caricaturales les unes des autres. Ce type d'expérience permet d'ouvrir de nouvelles perspectives et d'imaginer ensemble des actions au profit de l'intérêt de chacun et de l'intérêt général. L'association doit alors être force de proposition. »

Stéphane Maurice

Vous souhaitez tenter l'aventure ?

N'hésitez pas à contacter la CRESS qui vous mettra en contact avec la structure d'accompagnement la plus adaptée même de répondre à votre besoin !

LE RELAIS ENFANT

Le partenariat dans l'âme

Atelier-chantier d'insertion déployé à Cherbourg et dans le Cotentin, le Relais Enfant s'est donné pour mission de subvenir aux besoins matériels et alimentaires des familles adhérentes. Sa force ? Avoir su créer un véritable réseau de partenaires issus pour une bonne part du secteur marchand.

Un antique poste radio des années 50, une lampe à pétrole et quelques bibelots éparpillés çà et là. Le bureau de Matthieu Giovannone, directeur du Relais Enfant, ressemble à un cabinet de curiosité. Mais il semble aussi vouloir dire autre chose. Si les objets ont une âme, n'auraient-ils pas une seconde vie en devenir ?

Initialement, le Relais Enfant a été créé en 1995 pour collecter des textiles. « *Mais le spectre s'est élargi rapidement car les dons se sont diversifiés* », explique Matthieu Giovannone. Aujourd'hui, le Relais collecte, trie et revend dans ses boutiques des produits à usage domestique : textile, chaussures, objets de puériculture, vaisselle, meubles et produits alimentaires. Tout ce que l'on peut trouver dans une maison, mais à moindre coût.

Double vocation

Le Relais Enfant intervient dans le champ de la solidarité auprès de 5000 familles adhérentes. Mais cette vocation se double d'une action en faveur de l'insertion socioprofessionnelle. « *Le Relais Enfant n'est pas une structure humanitaire ou caritative* », précise son directeur. « *C'est une association d'activité économique qui, au titre de son statut d'atelier-chantier d'insertion, propose à ses bénéficiaires un parcours de professionnalisation* ».

Avec ses 10 sites maillant le territoire du Cotentin, l'association représente une belle petite PME à l'échelon local. La structure vit grâce à une part importante d'autofinancement.

Aujourd'hui, quatre camions tournent du lundi au samedi pour assurer les collectes et recueillir les dons des entreprises, des collectivités ou des particuliers. Le Relais Enfant a également passé des conventions avec des déchetteries pour installer des bennes recueillant les objets en bon état qui pourraient être revalorisés plutôt que détruits, notamment du mobilier.

La collecte textile est une filière aboutie puisque le Relais Enfant dispose de bornes de dépôt accessibles au public à proximité de la voie publique. « *Dans nos ateliers, nous trions, lavons, repassons. Nous vendons en boutique seulement 10 % de la collecte. Ce qui est écarté pendant cet écrémage part vers Cobanor Tritex¹, une entreprise de tri industriel.* »

Créer des cercles vertueux

La réussite du Relais Enfant tient pour beaucoup dans sa capacité à nouer des partenariats avec les collectivités mais aussi avec les entreprises du secteur marchand. Pas moins de 70 PME-PMI ! « *Au cours de leur parcours,*



nos salariés doivent acquérir des compétences transférables vers d'autres secteurs d'activité », précise Matthieu Giovannone. « Cela passe par une période d'immersion en entreprise qui permet d'infirmer ou de confirmer un projet professionnel. Aubert, Auchan, Carrefour, Les Maîtres Laitiers du Cotentin, des magasins d'habillement, des maisons de retraite sont devenus nos partenaires. » Les entreprises s'impliquent car il n'y a pas d'enjeu pour elles. Mais il est arrivé que ces périodes d'immersion se soldent par des embauches, même si ce n'est pas l'objectif premier.

Autre mode de partenariat : le don de produits, notamment avec la grande distribution qui est taxée sur sa valeur stock. Mieux vaut donner que détruire ou brader un stock sur lequel on sera imposé.

Dernière modalité, les relations plus informelles, comme avec ce concessionnaire Peugeot à Valognes, qui suit la flotte de véhicules de l'association ou avec l'assureur AXA Couppey. « *Nous avons appris à nous connaître, une confiance réciproque s'est installée nous nous rendons des services non marchands, comme un réseau d'échanges de savoir. Le partenariat a permis de créer un cercle vertueux entre nous* », résume Matthieu Giovannone.

« Pour nouer des partenariats, il faut rencontrer les entreprises et être force de proposition. »

Relais Enfant
 5 bis, rue Paul Doumer
 50100 Cherbourg
 Tél. : 02 33 78 15 00
www.relais-enfant.com

¹Cobanor Tritex traite 1800 t de textile par an, 30 salariés. L'entreprise appartient à un collectif de 13 associations bas-normandes.

Partenariat mode d'emploi

Matthieu Giovannone a suivi un long parcours de militant associatif. Mais il a aussi mené en parallèle une carrière dans l'import-export. Jusqu'au jour où, fatigué par la dictature du chiffre, il a choisi de se réorienter vers l'économie au service de l'Homme. Ce passé est un atout concède-t-il. « *Pour nouer des partenariats, il faut rencontrer les entreprises et être force de proposition.* »

Il ne faut donc pas négliger la construction de son réseau et de ses appuis. « *Mais attention, prévient-il, beaucoup de partenariats dépendent de la rencontre de deux individus qui partagent des valeurs communes. Lorsqu'un directeur de grande surface est muté, rien ne vous assure que vos relations se poursuivront avec l'arrivée de son successeur.* »

RETOUR SUR LE FORUM « POUR MIEUX VIVRE SON ASSOCIATION »

En partenariat avec des acteurs locaux, la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire (CRESS) de Basse-Normandie a organisé fin 2011, dans l'Orne, un forum des associations dont l'objectif était non seulement d'informer les bénévoles et salariés sur les dispositifs d'accompagnement existants, mais aussi de proposer des ateliers thématiques afin d'apporter des réponses concrètes aux questions quotidiennes. Plus de 150 personnes ont participé à cette journée ainsi qu'aux différents ateliers.

Ces échanges sont restitués sous forme de fiches pratiques* :

- Le Projet associatif : un questionnement permanent pour une association en bonne santé.
- Les Ressources humaines : bénévole, employeur, salarié, volontaire, des rôles qui ne s'improvisent pas.
- Le Financement des associations : quelles démarches pour quels besoins ?
- Les Coopérations entre pouvoirs publics et associations : des pratiques innovantes.

Rendez-vous à Villedieu-les-Poêles le 30 novembre 2012 pour la 2^e édition de ce forum.

LES ASSISES TERRITORIALES DE L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE (EEDD) EN BASSE-NORMANDIE

Moment de rassemblement de tous les acteurs de l'EEDD, **les Assises permettent la reconnaissance et la prise en compte de l'EEDD dans les politiques publiques, mais aussi dans les préoccupations des entreprises et des citoyens.** En vue du rassemblement aux 3^e Assises Nationales de l'EEDD en mars 2013 à Lyon, des Assises territoriales se préparent dans toute la France, comme autant de temps d'échanges et de réflexions autour de thèmes propres à chaque territoire. En Basse-Normandie, des acteurs sont mobilisés pour préparer leurs Assises et contribuer à la dynamique régionale puis nationale ; 5 territoires sont pressentis : l'agglomération caennaise, le Pays d'Ouche, le Pays d'Andaine, le Centre-Manche, et le Pays de la Baie du Mont-Saint-Michel. L'objectif régional est axé sur la définition d'une stratégie commune s'appuyant sur des actions prioritaires pour le développement de l'EEDD.

Pour plus d'informations : GRAINE Basse-Normandie
Anne PLANCHOT-KERMORVANT
a.planchot@graine-basse-normandie.net
Tél/Fax : 02 31 95 30 64
Site : <http://assises-eedd.org/>

Pour plus d'informations :

Alice DERRIEN - CRESS Basse-Normandie
Tél : 02.31.06.09.23. Mail : alice.derrien@cress-bn.org

*Pour télécharger les fiches pratiques : www.cress-bn.org, rubrique « Appui aux structures de l'ESS » / « Ressources »

PARTICIPEZ A LA 5^E ÉDITION DU MOIS DE L'ESS

Vous, acteurs de l'économie sociale et solidaire, vous démontrez tous les jours qu'une autre forme d'économie est possible... le Mois de l'économie sociale et solidaire permet de le faire savoir !

Vous avez prévu d'organiser un événement pendant le mois de novembre ? Alors inscrivez-le dès maintenant dans le programme du Mois de l'ESS. N'hésitez pas à inscrire vos projets, même s'ils ne sont pas complètement finalisés : vous pourrez toujours compléter ou modifier le contenu de votre présentation.

Plus d'infos sur www.cress-bn.org

Muriel MAURICE-JUHASZ - CRESS Basse-Normandie
Tél. : 02 31 06 09 23. E-mail : info@cress-bn.org

Une erreur s'est glissée en page 4 de notre 1^{er} numéro paru en décembre 2011. En effet, seul AE14 est labellisé Centre de Ressources et d'Information des Bénévoles (CRIB) par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale sur le département du Calvados. Nous prions nos lecteurs et partenaires de bien vouloir excuser cette maladresse.



L'utilité sociale a de la ressource



DLA Manche

Nord Cotentin
Claudie LAUNOY
Ligue de l'Enseignement
Fédération de la Manche
Centre « Les Marsouins »
Collignon
50110 Tourlaville
Tél. : 02 33 43 78 42
E-mail : dlacotentin@orange.fr

Centre et Sud Manche
Céline MARC
Ligue de l'Enseignement
Fédération de la Manche
5, bd de la Dollée
50009 Saint-Lô cedex
Tél. : 02 33 77 42 60
E-mail : dla50@laligue.org

DLA Calvados

Marie DESSE-BAUDE
Ligue de l'enseignement
Fédération du Calvados
Service Fédératif
16, rue de la Girafe BP 5091
14078 Caen Cedex 5
Tél. : 02 31 06 11 00
E-mail : dla@laligue14.org

C2RA Basse-Normandie

Genièvre FRANÇOIS - Alice DERRIEN
Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire
de Basse-Normandie
Unicité
12, rue Alfred-Kastler -14000 Caen
Tél. : 02 31 06 99 23
E-mail : c2ra@cress-bn.org



DLA orne

Cécile PLUMER
Mission Locale du pays d'Alençon
59, rue St-Blaise
61000 Alençon
Tél. : 02 33 32 79 47
E-mail : dlaorne@missionlocale-alencon.fr

DYNAMIQUES ASSOCIATIVES, LE MAGAZINE DU DLA

Éditeur	: Alain Cartel - CRESS Basse Normandie - 12 rue Alfred Kastler - 14000 CAEN
Directeur de publication	: Alain Cartel
Responsable de la rédaction	: Genièvre François
Comité éditorial	: Claudie Launoy, Céline Marc, Marie Desse-Baude, Cécile Plumer, Alice Derrien, Genièvre François
Rédaction	: Stéphane Maurice / SocorPresse, Jérémy Paradis / SocorPresse, Genièvre François, Cécile Plumer, Marie Desse-Baude, Collectif Emploi Solidaire en Normandie, GRAINE
Conception et réalisation technique	: Revenons à nos moutons - www.revenons-a-nos-moutons.com / CRESS Basse-Normandie
Impression	: PRN, 28 rue du Poirier, BP 90180, 14652 Carpiquet Cedex
Date de parution	: juin 2012
Dépôt légal	: mars 2012
ISSN	: ISSN 2258-708X



Envie de donner votre avis sur ce journal ou d'obtenir plus de précisions sur un sujet ? écrivez à dynamiques.associatives@cress-bn.org !

En Basse Normandie, le Dispositif Local d'Accompagnement est porté par



Il est financé par



Document réalisé sur papier recyclé avec des encres végétales